

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 6

Artikel: La colonie suisse en France dépérit
Autor: Bridel, Frank
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La colonie suisse en France dépérit

La colonie suisse de France est de toutes la plus nombreuse. Importante à Paris, elle essaime dans la plupart des grandes villes situées dans la moitié est du pays. Elle compte peu de paysans, peu d'ouvriers, surtout des commerçants, des artisans, des restaurateurs, des employés de bureau, des ingénieurs, des intellectuels, des banquiers, des industriels : c'est une colonie bourgeoise.

Elle paraît faite de gens heureux, dynamiques, aisés et bien vivants. Pourtant une chose vous frappera, pour peu que vous la fréquentiez : le cheveu blanc y surabonde. Dans une réunion de Suisses en France, cherchez les jeunes : il n'y en a guère. Et demandez à ces rares représentants des générations montantes depuis quand ils ont quitté leur pays d'origine. Bien souvent, ils vous diront qu'ils sont nés en France ou qu'ils y sont venus dans leur petite enfance avec leurs parents, ou encore qu'ils sont en stage pour un ou deux ans et s'en retourneront bientôt au pays. De jeunes émigrés récemment établis, vous n'en trouverez que très peu. La relève ne se fait pas. La colonie vieillit.

En vérité, elle ne se contente pas de prendre de l'âge, elle fond rapidement, comme neige au soleil. Elle a diminué, en vingt ans, de moitié. *M. Bridel souligne, ici, que de 120.000 membres en 1936, la colonie suisse en France est tombée à 56.000 l'année dernière.*

Que s'est-il passé ? Certes, personne ne se serait attendu à ce que notre nombre augmentât beaucoup. La Suisse continue à être un pays où l'on vit un peu plus facilement qu'en France. Nos jeunes n'ont pas de peine à trouver chez eux des débouchés intéressants. Pourtant la situation économique s'est nettement améliorée chez nos voisins et ses progrès ne cessent de s'accroître. Le chômage est pratiquement inexistant et même l'afflux de la main-d'œuvre étrangère est très important, notamment dans l'agriculture, le service de maison, les mines et le bâtiment. Attirés par les emplois qui s'offrent à eux dans ces quatre secteurs, les Allemands, les Italiens et les Espagnols viennent travailler en France par dizaines de milliers. Quant aux Polonais, réfugiés pendant la guerre, ils forment encore une imposante colonie.

Ces emplois ne sont pas recherchés par nos jeunes. Nous n'« exportons » ni ouvriers agricoles, ni mineurs, très peu de maçons, presque pas d'employés de maison. Nous n'en avons pas moins de nombreux jeunes gens désireux de s'expatrier. Aujourd'hui même ceux qui ne sont pas sûrs de trouver en France une situation équivalente ou supérieure à celles qui s'offrent à eux en Suisse, sont pourtant sensibles à l'appel d'un pays séduisant à plus d'un titre. Beaucoup d'entre eux désirent de plus larges horizons et recherchent un emploi qui, faute même d'une rémunération alléchante, leur donnerait au moins le bénéfice d'une formation à l'étranger. Ils demandent donc à venir en France. Dans la plupart des cas, l'autorisation de travail (carte de travailleur ou carte de commerçant) leur est refusée. Le résultat, c'est que, depuis 1947, le nombre des Suisses qui s'installent en France évolue entre 200 et 250 par an. Ce n'est évidemment pas à ce rythme que nous arrêterons le dépérissement de notre colonie.

Malheureusement, malgré un vénérable traité qui assure le libre établissement des Suisses en France et des Français en Suisse, nous nous heurtons chez nos voisins à une politique de la main-d'œuvre extrêmement restrictive. On nous dit qu'il n'y a guère d'emploi dans les métiers qui nous intéressent et qu'il faut les réserver aux Français. Il est vrai que ces professions n'offrent pas de très larges débouchés, mais nos demandes ne sont pas non plus très nombreuses. L'immigration suisse en France ne risque aucunement de devenir massive. Elle se heurte pourtant à un ostracisme obstiné, étrange, difficilement explicable, sinon par une réelle méfiance à notre égard et par le climat de plus en plus mauvais dans lequel se déroulent les négociations entre les deux pays.

Il n'y a pas lieu de faire ici l'historique des pourparlers franco-suisses qui traînent depuis trois ans. Accusés par nos interlocuteurs d'être nous-mêmes peu libéraux envers leurs ressortissants, nous avons fait un geste spectaculaire : en 1953, nous avons ouvert nos portes toutes grandes aux Français. A cette époque, certains syndicats suisses se sont émus, craignant un afflux massif de main-d'œuvre française. Ils se sont vite rassérénés quand ils ont constaté que nos voisins n'étaient presque pas plus nombreux qu'auparavant à franchir la frontière : preuve que notre politique n'était pas si peu libérale ! Actuellement, il entre en Suisse plus de 2.000 Français par an, soit dix fois plus qu'il n'entre de Suisses en France. C'est beaucoup, quand on songe que la colonie française n'a jamais été forte chez nous, que le Français ne s'expatrie pas volontiers et que la capacité d'absorption de notre économie n'est pas illimitée.

Cependant, la France ne nous a pas encore rendu la pareille et notre colonie continue à dépérir. Si le rythme actuel se maintient, elle aura théoriquement disparu dans vingt ans.

C'est lamentable, une colonie qui meurt. C'est affligeant pour le pays d'origine, qui assure par elle une part de son rayonnement. Est-ce heureux pour le peuple au milieu duquel vivent encore ces étrangers en voie de disparition ? On ne peut s'empêcher d'en douter. Quand on pense aux échanges fructueux qui se sont développés depuis trois quarts de siècle entre des voisins qui invoquent sans cesse leur amitié, on éprouve une grande tristesse à constater que le mur des frontières se relève. Et quand on songe aux espoirs que mettent beaucoup de Français dans l'avènement d'un État européen, on est bien déçu de voir certaines tendances administratives de ce pays démentir ses ambitions les plus généreuses.

Frank BRIDEL.

Nous sommes reconnaissants à l'ÉCHO, revue des Suisses à l'étranger, et à M. Bridel de pouvoir reproduire des extraits de ce remarquable article.